

Dole

notre ville

N°237 ► JANVIER - FÉVRIER 2021
WWW.DOLEDUJURA.FR



DOSSIER ●●●

SÉCURITÉ À DOLE: DE NOUVEAUX MOYENS EN 2021

En raison des incertitudes que fait peser la crise sanitaire sur la tenue des événements regroupant du public, le Sortir à Dole ne sera exceptionnellement pas imprimé avec ce numéro.

Vous pouvez retrouver l'agenda sur le site internet sortiradole.fr.

<u>ÉDITO</u>	3
<u>RETOUR SUR</u>	4/5
<u>ACTUALITÉS</u> Patrimoine, enfin un projet pour les Cordeliers.	6/9
<u>DOSSIER</u> À Dole, l'évolution des moyens mis en œuvre pour la sécurité se poursuit.	10/13
<u>DES SERVICES POUR TOUS / PROXIMITÉ</u>	14/15
<u>JEUNESSE</u> Nouveau : des ateliers cuisine pour les enfants.	16/17
<u>BIEN VIVRE À DOLE</u>	18/19
<u>DOLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE</u>	20/21
<u>DOLE VILLE ANIMÉE ET CONVIVIALE</u> Saison Culturelle, on se retrouve !	22/23
<u>PATRIMOINE</u> Pont roman, un vestige sauvé.	24/25
<u>SPORTS</u> Complexe sportif du COSEC : le chantier a démarré.	26/27
<u>VIE ASSOCIATIVE</u>	28/29
<u>TRIBUNES POLITIQUES</u>	30

CONTACTS

Hôtel de Ville
place de l'Europe
39100 Dole
Tél : 03 84 79 79 79

Accueil du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ;
le samedi de 9 h à 12 h

Les services pour formalités
administratives sont ouverts
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Suivez nous sur www.doledujura.fr et www.facebook.com/villededole

Dole notre ville... Magazine municipal de la ville de Dole.

Directeur de publication Jean-Baptiste Gagnoux

Rédaction en chef Cécile Compagnon

Création de la maquette originale Territoires Publics consultants **Rédaction** Allison Cœurard

Mise en page Alan Giboudeaux / **Crédit Photos** Ville de Dole,



Impression LIG, Dole avec des encres végétales, sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées et de fibres issues de forêts gérées durablement **Tirage** 27 000 exemplaires



A lors que 2020 s'achève sur une note sanitaire qui reste compliquée dans notre département, notre vigilance et notre responsabilité collective ne doivent pas faiblir !

Qui aurait pu prédire une telle année ? Une pandémie qui a bousculé notre organisation quotidienne, notre manière de vivre, de travailler, de communiquer, nos relations sociales et jusque nos relations familiales... les mesures sanitaires successives ont profondément changé notre rapport à l'autre.

Dans cette crise chacun a été très durement éprouvé ! Mais, c'est une onde de choc qui a touché nos entrepreneurs, commerçants et artisans, ainsi que leurs salariés, et ce dans tous les secteurs d'activité. Même s'ils ont déployé des efforts pour s'adapter rapidement beaucoup sont confrontés à des difficultés sérieuses. Leurs conséquences humaines, sociales et économiques sont encore aujourd'hui difficilement quantifiables. Elles exigent de chacun de la solidarité.

De la solidarité avec ceux d'entre nous qui sont les plus fragiles notamment avec les personnes isolées.

Dole au travers des actions quotidiennes menées par le CCAS a mis un point d'honneur à être au plus près d'eux. Repas à domicile, appel des personnes vulnérables, accompagnement financier des plus précaires de nos concitoyens...

De la solidarité envers l'ensemble des professions médicales, paramédicales et des intervenants à domicile. Si le Nord-Jura resta malgré tout davantage épargné au cours de cette seconde vague, il n'en demeure pas moins que l'ensemble de ces professionnels est en première ligne depuis presque un an. Se protéger personnellement, c'est protéger les siens mais aussi protéger les soignants et les aidants.

De la solidarité pour nos restaurateurs et cafetiers. Leur réouverture, que j'espère prochaine, devra être l'occasion de leur apporter notre soutien.

De la solidarité également avec les commerçants, les artisans, les producteurs locaux. Ils sont acteurs de notre ville et de son dynamisme. Si la Ville a mis en œuvre des aides et mesures d'accompagnement, c'est grâce à chacun d'entre vous qu'ils peuvent retrouver un mode de fonctionnement normal. Montrons-leur notre attachement en privilégiant nos achats chez eux !

Ces mesures d'urgences complètent les dispositifs déployés depuis mars 2020. Sur le temps long, la ville a décidé d'un plan de relance local en misant sur un haut niveau d'investissement. C'est un acte fort dans un contexte où l'incertitude prévaut notamment au niveau des dotations et compensations de l'État dans les années à venir. La situation extraordinaire que nous traversons méritait que nous ayons une réponse adaptée.

2020 aura aussi été une année où les enjeux sécuritaires auront été prégnants : augmentation de la délinquance et des violences, dont les violences conjugales, risque d'attentats, défiance envers l'autorité quelle qu'elle soit. A Dole, les élus assument pleinement le choix d'une Police municipale présente, prévenante et efficace. Dans le dossier à découvrir dans ce DNV, vous pourrez pleinement prendre conscience de la diversité de leurs missions quotidiennes, de leur implication au service de votre quiétude et des moyens nouveaux qui seront mis à leur disposition. Je leur apporte mon plein et entier soutien ainsi qu'à l'ensemble des forces de l'ordre.

2020 restera dans les mémoires comme une année difficile.

2021 sera l'année de nombreux défis, des défis que nous devons relever ensemble au nom de la solidarité. Ensemble, unis, nous ferons face, et surmonterons ces épreuves afin de préparer l'avenir.

Je tiens, en mon nom et en celui de l'ensemble du Conseil municipal, à vous présenter mes vœux les plus sincères d'une année meilleure.

Fidèlement

Jean-Baptiste Gagnoux
Maire de Dole



• Prix du jury



• Prix du public

• Du 5 au 9 octobre

La vie en bleu...

Cette année, la semaine bleue n'a pas connu ses animations habituelles. Seul le concours photos a été maintenu avec pour la première fois, la participation d'élèves dolois qui se sont prêtés au jeu. Félicitations à Thomas Pechin, en CE1 à l'école Sainte-Ursule qui a remporté le prix du jury (photo 1), Emilien Senot, en CE2 à l'école de la Bedugue qui s'est vu attribuer le prix du public (photo 2), ainsi qu'à la classe ITEP de l'école Beauregard qui a obtenu le prix coup de cœur (photo 3).



• Prix coup de cœur.

• 17 et 18 octobre

Salon des Z'arts zen

Troisième édition pour LeZarts Zen, organisateur d'événements du Bien-être, des produits Bio/Naturels et des Arts, qui a ouvert ses portes, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, à Dolexpo. Ces deux journées ont donné aux visiteurs l'occasion de découvrir diverses approches thérapeutiques et artistiques axées sur le bien-être.



• Les 3, 4, 10 et 11 octobre

Ateliers en Zig-zag

45 artistes jurassiens, dont plusieurs Dolois, ont participé à ces rendez-vous culturels en ouvrant leurs ateliers au public à travers tout le Département. Cet événement, initié par l'Association des Artistes Associés, a permis de donner une visibilité à des peintres, sculpteurs, photographes, céramistes et autres plasticiens qui souhaitent échanger leurs réflexions artistiques avec les visiteurs à travers ces expositions "faites maison".



• Du 5 au 10 octobre

Tout s'éclaire !

Cette 20^e édition de la Semaine de l'éclairage pilotée par la Police municipale a permis une fois encore de contrôler les équipements de sécurité des véhicules. Une campagne de prévention qui a ses fidèles, à l'instar de Maxime Cordelier, présent chaque année depuis le début de l'opération de prévention. Le 8 octobre, à l'occasion de la 10 000^e voiture passée sous les mains expertes de la Police municipale, Stéphane Champanhet, Adjoint en charge de la Sécurité, n'a pas manqué de venir féliciter le plus fidèle des automobilistes.



• 8 octobre

Habitat et Humanisme

Moins de 2 ans après la pose de la Première Pierre, Habitat et Humanisme a inauguré, dans le cadre de son programme de solidarité envers les publics les plus fragiles, 8 nouveaux logements dans l'immeuble La Providence que l'association a réhabilité Rue de la Monnaie.



• 24 octobre

Trophées des sports

Malgré une année 2020 très compliquée pour les sportifs de Dole et du Grand Dole, certains d'entre eux ont réalisé des performances de haut niveau que les élus, les Médaillés Sportifs et l'OMS de Dole ont tenu à saluer. Plusieurs clubs ont ainsi été mis en lumière pour les performances de leurs licenciés :

- Cercle des Nageurs de Dole et sa Région : Anneline Gervais, Régis Mathias, Stéphane Bourgeois
- Cercle d'Escrime de Dole : Simon Gainet
- Judo Club de Tavaux : Ludovic Michelet
- Pétanque de Champvans : Estelle Bourgeois
- ACDTR BMX : Tim Gaumiot
- Dole Athlétique Club : Perrine Palanghi, Wendyam Vuillet



- Handball : Lucille Callegher
- Vélo Club Dolois : Pierre Gautherat
- Grand Trail de Besançon : Camille Cucherouset
- Volley MJC Dole : Équipe Jeune féminine - de 20 ans et Philippe Buchaillet mis à l'honneur pour son engagement sans faille au sein du club.

Bravo à tous !

Devoir de mémoire

● 11 novembre

Le 11 novembre, journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France, une cérémonie s'est tenue au cimetière Nord de la Ville où les élus se sont recueillis en petit comité pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France. Une première cérémonie qui a été suivie par des hommages et fleurissements aux monuments aux morts de St-Ylie, Azans, Goux et devant la gare de Dole.



● 5 décembre

Une commémoration en effectif restreint s'est tenue le 5 décembre au cimetière Nord à l'occasion de la Journée Nationale d'Hommage aux "Morts pour la France" pendant la Guerre d'Algérie et les Combats du Maroc et de la Tunisie. De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes ont servi sous les armes et près de 70 000 ont été blessés. En cette journée du 5 décembre, la mémoire de leurs 25 000 frères d'armes tombés sur le champ de bataille a été saluée.

**PLUS DE
4 000**

**C'est le nombre
de produits mis en
ligne sur le site
Achetez à Dole durant
le 2^e confinement.**

La magie des fêtes !

La magie de Noël a fait son retour à Dole. En bleu et blanc, les décors et les illuminations ont donné le ton de la saison des fêtes dans notre Ville, avec encore plus de lumières et de scintillements qu'à l'accoutumée pour égayer les cœurs et faire briller les yeux des petits comme des grands.

Lancement des illuminations de Noël

Le 1^{er} décembre, notre Ville s'est parée de ses plus beaux atours. Et c'est Candice, jeune élue du Conseil Municipal des Enfants, qui a eu le privilège, aux côtés du Maire de Dole Jean-Baptiste Gagnoux, de deux de ses adjoints MM. Berthaud et Douzenel et de Denis Morizot, Président d'Unidole, de donner le coup d'envoi des illuminations.



Lettre au Père Noël

Les enfants avaient jusqu'au 17 décembre pour adresser leurs souhaits au Père Noël en postant leur courrier dans la boîte aux lettres spéciale qui avait repris sa place cette année au pied du grand sapin, Place du 8 mai.



Le livre magique

La magie de Noël s'est invitée tout le mois de décembre sur la Place aux fleurs avec "Le livre Magique", une projection féerique d'une dizaine de minutes de sons et lumières. Pour la 1^{ère} fois à Dole, vous avez pu découvrir un mapping animant les murs du Centre-Ville pendant les fêtes.



Distribution des colis de Noël

Comme chaque année, les 16, 17 et 18 décembre les colis de Noël ont été distribués aux seniors dolois. Plus de 2 000 de nos aînés ont ainsi bénéficié de ce cadeau gourmand et réconfortant. Crise sanitaire oblige, la distribution n'a pas été accompagnée, cette fois-ci, d'un goûter et d'une guinguette.



BUDGET

Le 14 décembre, les conseillers municipaux ont adopté le budget primitif de la ville pour 2021.

Formalités administratives

Véritable service à la population, le service des formalités administratives s'occupent tout à la fois de l'état civil, de vos papiers d'identité, du recensement, des élections, de la gestion des cimetières... Vous y trouverez accueil, écoute et accompagnement.

Police Municipale

Ce budget dédié à la Police Municipale est consacré aux missions de sécurité et de tranquillité publique, à l'organisation de nombreuses opérations de prévention, à la gestion de la télésurveillance des bâtiments de la Ville de Dole, à la gestion des caméras de vidéoprotection, celles des droits de place (occupations du domaine public, terrasses, foires et marchés), de la fourrière automobile et du stationnement et des parkings à barrières.

Urbanisme

Ce budget couvre les crédits consacrés aux opérations telles que :

- **urbanisme**: la gestion des permis, l'habitat, le Plan de sauvegarde et de mise en valeur, les opérations "façades en cœur de Ville", le dispositif "maisons fleuries",...

- **droits des sols-foncier**: les frais de géomètre...

Actions sociales

Ce volet recouvre à la fois les subventions aux associations à buts caritatif et social (humanitaire, hébergement, lutte contre les discriminations et soutien aux femmes victimes de violence), que le financement du Centre social l'Escale, du centre social Olympe-de-Gouges et à la dotation du Centre Communal d'Action Sociale,...

Sports

Encourager et favoriser la pratique sportive est essentiel. Le pôle Sport de la Ville gère ainsi les équipements sportifs, participe à l'organisation des manifestations sportives, met en place et encadre des actions auprès des jeunes publics. À Dole on dénombre plus de 9000 licenciés, des clubs dans quasiment toutes les disciplines, des athlètes de haut niveau dont certains sont les Ambassadeurs de la Ville.



•17,01€



•2,50€



•3,71€



•3,43€



•5,16€

Dépense FONCTIONNELLE EN POLICE MUNICIPALE 10

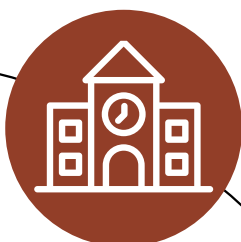
PLAN DE RELANCE LOCAL : UN BUDGET D'INVESTISSEMENTS INÉDIT

Après cette année compliquée, notamment au niveau économique, la Ville a jugé qu'il était de sa responsabilité de jouer son rôle de levier en engageant des investissements en soutien à l'économie et à la préservation des emplois locaux.

Avec une enveloppe d'un peu plus de **10,5 M€ d'investissements** pour 2021, le plan de relance doit prévoir notamment :

- une continuité de la rénovation des bâtiments publics dans le cadre de la transition écologique énergétique (ce sera le cas dans plusieurs écoles et au niveau du complexe sportif des Mesnils Pasteur),

- la poursuite des investissements de rénovation de voiries,
- les travaux d'aménagement autour du futur multiplex de la Rive gauche
- le plan pluriannuel de renouvellement du patrimoine arboré,
- la première phase du Plan vélo en faveur des mobilités douces.



•23,27€

Enfance, écoles

Aide à la restauration scolaire, au fonctionnement des écoles, aux voyages scolaires, à l'entretien et à la modernisation des locaux, il s'agit de proposer des services de qualité aux jeunes dolois.



•36,06€

Services Techniques

Chaque jour, vous croisez les agents des Services Techniques dans l'exercice de leurs missions d'entretien de la Ville : travaux de voirie, éclairage public, propreté, espaces verts (plan pluriannuel d'adaptation du patrimoine arboré, fleurissement, tontes), logistique, études bâtimentaires et protection de l'environnement. Ces services contribuent à rendre la Ville plus belle, plus propre et plus pratique.



•2,08€

Vie associative

Élément essentiel de la dynamique locale, la vie associative consacre son budget pour soutenir l'organisation d'événements associatifs. La Fête des Asso's ; l'organisation de moments de convivialité pour la population tels que la Fête des voisins... Par ailleurs, elle gère les locaux associatifs mis à disposition des associations par la Ville pour faciliter leurs actions.



•6,78€

Actions culturelles et événementielles

La politique culturelle et le volet événementiel sont des axes forts des actions portées par la municipalité. Lieux dédiés à la culture, accompagnement marqué des pratiques amateurs, Musée des Beaux-arts, valorisation du patrimoine, etc. Un volet événementiel qui permet d'animer la Ville avec notamment le festival Cirque et Fanfares ou encore le Week-end Gourmand du Chat Perché.

ences de
ONNEMENT
2021
UR
00€

RÉHABILITATION

PATRIMOINE: ENFIN UN PROJET POUR LES CORDELIERS



• Partenaire du projet, la Ville a fait l'acquisition d'une partie de cet ensemble architectural.

Après plus de 12 ans d'absence de projet pérenne, alors que le bâtiment est fermé et inutilisé depuis 2015 et qu'il se dégrade au fil des années, une solution a enfin été trouvée pour que ce site historique soit réhabilité, qu'il trouve une nouvelle destination tout en préservant un accès pour les visites du public.

Le Conseil départemental du Jura, propriétaire de l'ancien tribunal, a procédé à la vente du site en décembre dernier, en privilégiant un compromis public-privé.

La Ville est totalement partie prenante dans ce projet puisqu'elle souhaite faire l'acquisition de la salle d'audience. Grâce à cette acquisition, ce qui permettra à cet espace d'être réhabilité et valorisé en salle de réunion, salle de cours pour l'enseignement supérieur ou bien encore salle culturelle, rien n'est figé pour le moment.

Les anciennes cellules en sous-sol sont désormais également propriété de la Ville. Ces geôles présentent un intérêt tout particulier puisqu'elles abritent

des inscriptions datant de la seconde Guerre mondiale et de la Révolution française.

La Ville de Dole deviendra ainsi propriétaire des éléments les plus importants au niveau du patrimoine mémoriel. De plus, l'acquéreur, qui est Dolois et fin connaisseur du patrimoine de la Ville, s'est engagé à laisser le cloître ouvert dans le cadre de visites guidées. C'est d'ailleurs le seul candidat à la reprise à avoir fait cette proposition. *"Dans ce dossier, il était primordial que les Dolois aient la possibilité d'accéder à cet ensemble architectural qui fait partie intégrante du patrimoine de notre Ville"* explique Jean-Baptiste Gagnoux, Maire de Dole. *"Alors que l'ouverture au public n'était plus possible, ce projet est une belle opportunité de pouvoir ouvrir le site."*



• Vue de l'ancienne salle d'audience du tribunal de Dole.



D'où vient le nom des Cordeliers ?

Tout simplement de la corde que portaient les religieux pour tenir leur robe.

Grâce à une servitude qui sera intégrée dans l'acte notarial, des visites guidées du cloître, de l'ancienne chapelle et des anciennes cellules seront proposées par l'Office de Tourisme".

Parallèlement à la conservation du patrimoine historique, le reste des bâtiments sera intégré dans un nouveau projet "Cœur de Ville", avec la création de 30 logements, valorisant ainsi l'habitat du Centre-Ville.

Le bâtiment étant classé, l'intervention d'un architecte du patrimoine sera incontournable avant toute réhabilitation. À noter que l'architecte qui a été retenu n'est autre que Bertrand Cohendet également Dolois, fin connaisseur du patrimoine local.

● Le Cloître des Cordeliers.



Un peu d'histoire

Le couvent des Cordeliers de Dole est un ancien couvent franciscain, érigé à partir de 1392, reconstruit en 1572 et restauré vers 1720. Il abritait le Palais de Justice de Dole. L'édifice fait l'objet de plusieurs inscriptions et classement au titre des monuments historiques.

SALON DE L'HABITAT

Journées de l'habitat

À situation exceptionnelle, salon exceptionnel !

Alors que l'événement célèbre cette année son 40^e anniversaire, la crise sanitaire est venue jouer les trouble-fêtes et a poussé les organisateurs à adapter cette édition. C'est donc un salon virtuel qui sera proposé à la clientèle du bassin dolois les 29, 30 et 31 janvier 2021.

Habituellement organisées sur quatre jours à Dolexpo, ces journées sont un rendez-vous incontournable pour une centaine de professionnels de l'habitat qui ont réussi, au fil des années, à fidéliser leur clientèle en quête du savoir-faire de notre Région.

"En proposant cette alternative de salon dématérialisé, nous souhaitons soutenir les artisans et tous les professionnels qui traversent une période compliquée et leur permettre de rester en contact avec leur clientèle" explique Julien Cionco, Président de l'association organisatrice.

Comment ça marche ?

Vous pouvez vous rendre sur le site www.journeeshabitatdole.fr pour



● L'équipe de l'association organisatrice lors des 39^e Journées de l'Habitat à Dolexpo.

retrouver les différentes vitrines virtuelles des professionnels qui auront chacun, non pas un stand, mais une page dédiée. De leur côté, les internautes pourront réaliser des demandes de devis en ligne et bénéficier d'un tchat (sauf le lundi) pour échanger et poser toutes leurs questions durant les créneaux suivants :

**vendredi 29 janvier, de 14 h à 19 h ;
samedi 30 et dimanche 31 janvier,
de 10 h à 19 h.**

À noter que cette page sera en ligne dès l'ouverture du Salon virtuel, vendredi 29 janvier à 14 h et qu'elle restera ouverte jusqu'au 31 octobre 2021.

SÉCURITÉ À DOLE : DE NOUVEAUX MOYENS EN 2021



Avec une brigade composée de 20 professionnels formés et entraînés, un Centre de Supervision Urbain ultramoderne alimenté par un réseau de 121 caméras de vidéoprotection, un armement, des formations et des équipements adaptés, la Police municipale doloise est le reflet d'une volonté municipale forte en matière de

sécurité, pour le bien-vivre et la tranquillité des Doloises et des Dolois.

Un positionnement qui permet aujourd'hui de répondre à la mutation des missions des polices municipales qui doivent s'adapter aux évolutions sociétales, et qui doivent de plus en plus s'impliquer dans la gestion de l'ordre public.



À Dole, la Police municipale s'articule autour de deux axes forts : la proximité avec les habitants et la professionnalisation des agents avec une expertise toujours plus pointue des différents domaines de compétence.

La liste des missions confiées à ce service municipal est longue : sécurité publique, services d'ordre, îlotage (présence d'agents à pied ou à VTT en contact avec les habitants, les commerçants, les associations,...), patrouilles d'intervention, vidéoprotection, opérations de sécurité routière, interventions citoyennes de sensibilisation aux valeurs républicaines de citoyenneté et de respect dans les classes (primaire et collège), gestion du stationnement payant, interventions en matière d'urbanisme (travaux non conformes ou non autorisés, demandes de sécurisation, rappel à la réglementation,...), gestion de la fourrière (opérationnelle depuis 2019), protection des bâtiments et des installations avec 43 sites télésurveillés, Opération Tranquillité Vacances (277 OTV en 2019), traversée des écoliers,...

Tout cela traduit la volonté politique de la Ville en matière de sécurité : avoir une Police municipale efficace, armée, bien équipée et suffisamment nombreuse pour pouvoir assurer ses missions de sécurité publique dans les meilleures conditions possibles. Toutes les villes n'ont pas ce niveau d'intervention dans le domaine.



● Ronde de surveillance au Centre-Ville.



Point de vue d'élus

Stéphane Champanhet
Adjoint, chargé de la proximité, de la vie des quartiers, des bâtiments municipaux et de la sécurité

"Notre Police municipale est composée d'agents formés pour lutter contre la délinquance et les incivilités. Elle joue un rôle important dans la proximité et les relations avec les Dolois. L'objectif étant de maintenir la tranquillité des habitants. Nos concitoyens aspirent à la sécurité et nous tenons à répondre à cette attente. Cela passe notamment par l'extension du réseau de vidéosurveillance qui sera réalisée en 2021."

POUR PLUS DE SÉCURITÉ, LA MUNICIPALITÉ VEUT EN 2021 :

• Le maillage de caméras renforcé, particulièrement vers les écoles

Grâce à un maillage important de 121 caméras de vidéoprotection réparties sur toute la Ville et dans les bâtiments publics, le CSU (Centre de Supervision Urbain) enregistre un taux important de résolutions des délits et permet le déclenchement d'interpellations suite à des flagrants délits. Ainsi, en 2019, à la demande de la Police nationale et de la Gendarmerie, 108 réquisitions ont été traitées donnant lieu à 85 extractions d'images. D'autre part, 290 recherches et 45 vidéo-verbalisations ont été réalisées.

Cet outil de vidéoprotection conforte encore davantage le positionnement de la Police municipale dans la lutte contre la petite et moyenne délinquance. Cette année, la priorité sera donnée à la sécurisation des bâtiments scolaires.

Le troisième déploiement de vidéoprotection qui verra l'installation de vingt caméras supplémentaires, permettra d'atteindre un objectif majeur : que toutes les écoles de Dole soient vidéo-protégées.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

En 2019, le bureau d'accueil de la Police municipale a enregistré : **3998** doléances téléphoniques ou physiques.



DOTATIONS

Une police équipée

L'armement de la Police municipale est un dispositif complémentaire à la mise en place de la vidéoprotection car cela permet d'assurer la prévention et la sécurisation lors des interventions. La question de la sécurité publique est devenue une préoccupation essentielle, une Police municipale armée est en mesure d'intervenir en toute sécurité, face à une délinquance où à une menace terroriste de plus en plus omniprésentes.

Afin de compléter ce dispositif, des visiophones seront installés dans les établissements scolaires, avec contrôle d'accès intégré, ce qui permettra de gérer à distance l'ouverture des portes à l'entrée des écoles.

La Police municipale œuvre au quotidien dans la lutte contre les incivilités, la petite délinquance ou bien encore les infractions au Code de la Route. Elle travaille en synergie avec les forces de Police nationale et devient, avec la montée en puissance de ses effectifs et de ses moyens, un partenaire incontournable de la sécurité publique.

Dans le contexte de risque terroriste, ses missions doivent s'adapter. Cela se traduit par un renforcement de sa présence et la sécurisation des lieux de rassemblement avec un plan d'installation de bornes amovibles pilotables depuis le CSU qui sera complété par la suite avec la pose de bornes mécaniques.

• Un nouveau système anti-voiture bélier

"Nous réfléchissons à ce projet depuis quelques années" explique Alexandre Douzenel, Adjoint en charge de l'événementiel, de l'animation, de l'innovation et du Numérique. *"La Place nationale est un lieu où nous organisons des manifestations et événements qui attirent un public parfois très nombreux, ce qui nécessite que le site soit sécurisé. C'est le cas aujourd'hui, avec l'intervention des services techniques, mais cela prend un temps considérable.*

Les bornes enterrées sont une alternative plus rapide et facile puisqu'elles sont contrôlables à distance, reliées au CSU par un totem à interphone, elles peuvent être relevées à la demande avant chaque événement ou veille de marché.

Dans la continuité de ces bornes installées Place nationale, le déploiement de ces dispositifs sera mis en œuvre progressivement chaque année et concernera l'ensemble du Centre-Ville".

LE CHIFFRE

20
CAMÉRAS
SUPPLÉMENTAIRES
seront installées en 2021.

PROFESSIONNALISATION

Une police formée

“La posture professionnelle des agents est essentielle” précise le Maire de Dole, Jean-Baptiste Gagnoux qui insiste sur le haut niveau de formation et d’entraînement dont bénéficient les agents de Police municipale. “Elle est la seule de Franche-Comté à disposer d’un moniteur en maniement des armes dans ses rangs. C’est un atout essentiel pour l’entraînement de nos policiers. Alors que les formations légales imposent un certain nombre de séances, à Dole, les entraînements ont été doublés.”



● Séance d’entraînement au tir à balles réelles.

Formation des agents de Police municipale en armement

	Formation obligatoire prévue par la loi	Ce que l’on fait à DOLE
Révolvers	Chaque agent doit tirer au moins 50 cartouches par an sur 2 séances.	Les agents tirent 100 cartouches par an sur 2 séances (50 cartouches par séance) soit le double prévu par la loi.
Flashball	Tir d’au moins 4 cartouches par an et par agent sur 2 séances.	Tir d’au moins 4 cartouches par an et par agent sur 2 séances.
Bombe lacrymogène	2 séances par an et par agent.	Entre 3 et 5 séances par an et par agent soit environ le double prévu par la loi.
Tonfa	La loi prévoit un minimum de 2 entraînements par an et par agent pour l’usage de cette arme.	Entre 3 et 5 séances par an soit environ le double prévu par la loi.
Gestes Techniques Professionnels en Intervention	La loi ne prévoit pas d’entraînement en techniques d’intervention professionnelle.	Entre 3 et 5 séances d’entraînement par an.

La Police municipale de Dole est la seule de Franche-Comté à disposer d’un moniteur en maniement des armes en son sein.

Si la Ville investit dans la sécurité via sa Police municipale, les difficultés liées au sous-effectif de la Police nationale perdurent malgré la multiplication des contacts avec le Ministère de l’Intérieur.

QUESTIONS AU MAIRE DE DOLE



Quelle est précisément la situation sur Dole ?

“Elle est compliquée par manque d’enquêteurs et de policiers affectés au commissariat de la Police nationale à Dole ! Depuis des années, mes prédécesseurs et moi-même n’avons eu de cesse d’alerter le Ministre sur les difficultés liées à ce manque de moyens humains. Malgré l’énergie déployée, la situation locale n’évolue pas ! C’est un problème malheureusement rencontré par de nombreuses villes.”

Qu’attendez-vous du Ministre de l’Intérieur ?

“Des effectifs suffisants pour gérer les faits de délinquance, trafics... dont pâtissent les dolois au quotidien ! Je considère qu’ils ont droit à la protection de leurs biens et un minimum de quiétude. Cette situation pèse aussi sur notre Police municipale car elle génère un surcroît d’activité. Depuis plus de 6 ans, nous agissons en matière de prévention et de sécurisation, nous avons armé et formé nos agents, investi dans la vidéoprotection et créé un Centre de Supervision Urbain. Je ne peux pas admettre que ces efforts soient altérés par les carences de l’État. Il faut bien comprendre que les effectifs répondent aux “critères de fonctionnement” définis nationalement ! J’entends cet argument, mais les effectifs théoriques ne correspondent absolument pas aux effectifs réels ! Alors que je demande des effectifs supplémentaires, la réponse de l’État il y a un an, fut de suspendre la Brigade Anti-Criminalité par manque d’effectifs !”

Et concernant le projet de nouveau commissariat ?

“Ce dossier est le second point noir ! L’actuel bâtiment est vétuste. Une situation ignorée par l’État depuis bientôt 15 ans ! Dole a fait il y a plus d’un an une proposition “clefs en main” à l’État, restée à ce jour sans réponse. Je viens à nouveau de relancer le Ministre sur ce point. Il nous faut du concret. Je considère la sécurité comme un point majeur de notre action. Il faut de l’ordre et de la justice. Nous devons traquer les délinquants sans relâche pour le bien-être de la population et continuer de soutenir nos policiers. Des points sur lesquels je suis déterminé.”

Qu’en est-il du Livre Blanc de la Sécurité Intérieure ?

“Comme mes collègues, maires de communes de moins de 30 000 habitants, j’ai eu connaissance de la question posée dans le Livre Blanc qui envisagerait de modifier les zones de compétences “police-gendarmerie”. À ce stade, nous n’avons pas été consultés mais au-delà, ce redéploiement aurait de nombreuses implications, et le Ministère devra bien peser les choses. Je serai vigilant.

PROXIMITÉ



• L'aide aux devoirs (CLAS) est assurée par des bénévoles. (photo d'archive)



• Séance d'équithérapie organisée par le centre Escale.

CENTRES SOCIAUX TISSER DU LIEN, CRÉER DU SENS

Équipement de proximité, un centre social a de nombreuses vocations dont la première est de créer du lien, en construisant un projet social dont les habitants sont les principaux acteurs. À Dole, la Ville accompagne financièrement deux structures qui assurent cette mission d'accueil, d'accompagnement et d'animation : l'Escalé et le Centre Olympe-de-Gougues.

Accessible à tous, des enfants aux seniors, ces structures accueillent, informent et accompagnent les familles.

"Au sein de ces deux pôles, on vient d'abord exprimer un besoin, rechercher un service ou s'intéresser à une activité proposée. Puis, en fréquentant ces structures, les habitants peuvent s'impliquer dans une dimension plus collective, à la rencontre d'autres personnes pour échanger, participer à des activités et apporter leur contribution à la vie du quartier.", précise Frédérique Dray, Adjointe en charge des politiques en faveur de la

parentalité, de la petite enfance et des affaires sociales.

Une Escalé pour sortir de l'isolement

Situé dans le quartier du Poiset, le centre social Escalé, animé par les Loisirs Populaires Dolois, s'adresse à l'ensemble de la population de Dole et du Grand Dole et met un point d'honneur à lutter contre l'isolement des seniors et des personnes seules. Les familles et les enfants profitent également de la structure, avec une proposition d'accompagnement scolaire, de formation, d'aide au départ en vacances, d'organisation de sorties ou bien encore de fêtes de quartier.

Olympe-de-Gougues, un centre en action

Créé en 2015, ce centre social fonctionne avec un grand nombre de partenaires sur l'ensemble de la ville : les Loisirs Populaires Dolois, la Régie de quartier, les médiathèques, les crèches, la MJC, l'association Femmes debout et le CCAS. Une équipe de professionnels et de bénévoles anime cette structure dont les services et les activités sont multiples, se déclinant en plusieurs

pôles : Accueil, Jeunesse, Famille et Vie des habitants.

Pour les adhérents, les animations ne manquent pas avec de nombreuses activités proposées : initiation à l'informatique, danse hip-hop, couture, ateliers créatifs, cuisine, animations sportives, etc. Sans oublier les différentes structures qui tiennent leur permanence au sein du Centre social, comme par exemple la Mission locale, Jura Service, ADIE (micro-crédit) et le Centre d'information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF).



Point de vue d'élue

Frédérique Dray

Adjointe chargée des politiques en faveur de la parentalité, de la petite enfance et des affaires sociales

" Ces deux centres sont au cœur de la politique sociale de notre Ville. Ils représentent pour beaucoup une deuxième maison où l'on trouve ses repères, où l'on crée des liens et qui peut même servir de rempart à l'isolement pour certains. "

CRÉMATORIUM

Un parking dédié

En 2013, l'emplacement du crématorium a été décidé en haut du cimetière Nord. Sa mise en service a généré de nouveaux flux et des contraintes de stationnement.

En 2019, afin de résoudre ce problème, un nouveau parking a été réalisé.

Afin de désengorger la rue des Nouvelles et la rue des Bugnardes et ainsi sécuriser le stationnement et les déplacements dans le secteur, des aménagements ont été créés. Désormais le parking du crématorium propose 49 places de stationnement gratuit. Ce parking est accessible via la rue des Nouvelles et la rue Louise-Michel. Il ne vous reste qu'à suivre les panneaux indicateurs. Une fois garé, et afin de faciliter les déplacements piétonniers, vous pourrez accéder au cimetière, par le côté Nord, où un accès spécifique a été réalisé.



- Le parking offre une capacité de 49 places de stationnement gratuit à proximité du cimetière et du crématorium.

CODE DE LA ROUTE

Feu vert pour la révision

Rien ne vaut une petite mise à jour de ses connaissances en matière de réglementation routière pour assurer sa sécurité et celle des autres. Pour ce faire, et comme chaque année, la Police municipale vous offre la possibilité de vous tester à l'occasion d'une séance gratuite de remise à niveau.



- Ces séances rencontrent un succès grandissant.

Parce que le Code de la route évolue constamment, il peut s'avérer très utile, non seulement de réviser ses bases, mais également d'actualiser ses connaissances. À cet effet, la Police municipale organisera une session de révision, le 25 février 2021 à 14h, en salle Edgar-Faure, si les conditions sanitaires le permettent.

Au programme: quelques rappels importants sur le transport d'enfants, les équipements, la façon d'aborder un rond-point, les idées reçues en matière de circulation. À noter également la présentation des nouveautés du Code de la route, concernant par exemple la circulation des cyclistes et des piétons, les zones de rencontre, le stationnement et la signalétique.

Un quizz vous permettra de tester vos connaissances. Attention, vous pourriez être surpris de votre score !

+ d'infos : inscrivez-vous ou informez-vous au 03 84 79 79 89 ou à l'adresse : r.ponsot@dole.org ou bien sur le site doledujura.fr rubrique "cadre de vie – police municipale".

PERMIS CITOYEN

Un dispositif gagnant-gagnant



Depuis février 2019, la municipalité a décidé de donner un coup de pouce aux jeunes Dolois (entre 15 et 25 ans) qui souhaitent passer leur permis de conduire.

Ce soutien prend la forme d'une aide pécuniaire qui s'élève de 250 € à 350 € selon la situation financière du jeune bénéficiaire ou de son foyer fiscal de rattachement. En contrepartie, les prétendants au précieux sésame s'engagent à effectuer 14 heures de bénévolat dans l'association doloise de leur choix. "Cette aide est versée directement à l'auto-école, en complément d'éventuels autres dispositifs existants mis en place par le Département ou la Région" explique Frédérique Dray, adjointe chargée des affaires sociales et familiales. "Le succès de ce permis citoyen est grandissant et c'est une belle satisfaction de pouvoir accompagner nos jeunes dans leur prise d'autonomie". À noter que pour bénéficier de cette aide, le Code de la route n'est plus requis.

Pour toute information et demande de dossier, prenez contact avec la Mission locale Dole-Revermont 24, Place nationale Tél. 03 84 72 53 18 - mail : milodolerevermont@milobfc.fr

GRANDE TABLÉE

AU MENU : UN REPAS VÉGÉTARIEN PAR SEMAINE

Depuis la rentrée 2019, le Syndicat mixte de la Grande Tablée, conformément à la loi ÉGALim, propose des menus végétariens une fois par semaine.

“ Les cuisiniers ont bénéficié d'un accompagnement avec un conseiller culinaire de Biocoop, sur la cuisson des céréales, des légumineuses, les associations entre protéines et les modes de préparation ” explique Virginie Porta-Joly, directrice de la Cuisine Centrale et diététicienne.

Le chef cuisinier, Stéphane Chopard, élabore des recettes qui sont testées à la Grande Tablée avant d'être intégrées aux menus. Ces recettes sont ensuite notées et commentées par les enfants grâce à des fiches de satisfaction, ce qui permet à la Cuisine Centrale d'adapter ses propositions culinaires.

Un repas végétarien, c'est quoi ?

On remplace les protéines animales par des protéines végétales, en associant des légumineuses et des céréales. Les œufs ne sont pas écartés, tout comme les produits laitiers dont l'apport en calcium est d'ailleurs à privilégier chez les enfants en pleine croissance.



• Dahl de butternut et riz à la cardamome, un des repas végétariens proposés par la Grande Tablée.

Dans les recettes élaborées par la Cuisine centrale, on peut trouver, par exemple : du chili et riz pilaf, un curry de lentilles et petits pois, un Dahl de butternut et riz à la cardamome, un curry de pois chiche aux blettes ou bien encore des spaghettis sauce crémeuse feta-courgette. Au niveau des crêches, la décision a été prise de conserver les protéines d'origine animale, plus appropriées pour les petits.



Point de vue d'élue

Nathalie Jeannet

Adjointe aux Affaires scolaires et Présidente de la Grande Tablée.

“ Cette obligation légale s'accompagne de la nécessité de plus de créativité du côté des cuisines, avec l'utilisation de nouveaux ingrédients et offre aux enfants la possibilité de découvrir une nouvelle palette de saveurs tout en conservant une bonne qualité nutritionnelle. ”

Pour les enfants, la cuisine c'est du gâteau !

Pour la Grande Tablée, qui fournit les repas aux enfants des écoles et des accueils de loisirs, l'éducation au goût et à la nutrition des plus jeunes est primordiale. C'est pourquoi, Virginie Porta-Joly, directrice de la Cuisine Centrale et son Chef Stéphane Chopard, ont décidé de mettre en place des ateliers culinaires pour les enfants, organisés dans les locaux de la Grande Tablée.

Le premier atelier a eu lieu durant les vacances d'octobre, avec la participation de 7 enfants de l'accueil de loisirs de Crissey qui ont ainsi découvert les coulisses de la Cuisine centrale et le quotidien de ces professionnels de la restauration.

Ces échanges nourris ont donné la possibilité aux cuisiniers de partager quelques petits secrets, tout droit sortis

de leurs livres de recette, avec des enfants aussi curieux que gourmands ! La recette du jour ? Un moelleux au chocolat à préparer tous ensemble pour le goûter des enfants de l'ALSH. Une mission gourmande réussie ! Après le succès de ce premier atelier cuisine, d'autres séances seront proposées aux enfants à raison de deux ateliers par trimestre, dans la mesure du possible.



• Stéphane Chopard était ravi d'accueillir les enfants et de leur donner le goût de cuisiner.



CITOYENNETÉ

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS MISSION ACCOMPLIE !

C'est une fin de mandat particulière qu'ont vécu les élus juniors, contraints de s'adapter à la crise sanitaire de 2020 qui a quelque peu bouleversé la mise en place des actions qu'ils avaient programmées durant cette deuxième et dernière année électorale.



• L'équipe et les enfants de l'hôpital ont apprécié le geste du CME.

Pour rappel, le CME 2018-2020 était composé de trois commissions : "Solidarité", "Environnement" et "Vie des enfants" et au sein de chacune, les enfants avaient choisi une action à mener à bien avant la fin du mandat.

Du baume au cœur pour les enfants malades

La commission "Solidarité" avait retenu le projet "Un doudou à l'hôpital" avec pour objectif "d'adoucir le séjour des enfants et de permettre aux soignants de distraire leurs jeunes patients" explique Simon, conseiller municipal junior.



• Les peluches du CME sont bien arrivées à l'hôpital.

Un projet qui s'est concrétisé, mais de façon adaptée en raison de la crise sanitaire, puisque les enfants du CME n'ont pas eu la possibilité de remettre en main propre les peluches aux jeunes malades hospitalisés au service pédiatrique du Centre Hospitalier Louis-Pasteur.

Une déception qui n'a cependant rien retiré à l'émotion ressentie le jour de la distribution des doudous personnalisés par les enfants du CME, le 9 septembre 2020, journée mondiale de la peluche, en présence de Nathalie Jeannet, conseillère municipale déléguée en charge des affaires scolaires ainsi que des deux animatrices

du CME, Bénédicte Bernard et Stéphanie Da Fonseca, qui accompagnent les enfants durant leur mandat.

Sensibilisation contre les mégots

La commission "Environnement" avait souhaité mettre en place le projet "Stop mégots" dans le cadre du festival "Cirque et Fanfares". Ce dernier n'ayant pas eu lieu, le CME s'est une nouvelle fois adapté et a distribué gratuitement des cendriers de poche aux passants, les samedis 3 et 10 octobre.

Une opération destinée à sensibiliser la population sur la pollution que représentent les mégots.



• Les élus de la commission "Environnement" ont distribué les cendriers au Centre-Ville.

Quant à la commission "Vie des enfants", elle n'a pas pu concrétiser son projet qui consistait à organiser un boum de fin d'année scolaire pour 328 élèves de CM2.

Prochainement, vous pourrez, dans ce magazine, faire la connaissance des nouveaux élus du CME qui ont été désignés par leurs petits camarades le 9 octobre dernier.

FAÇADES EN CŒUR DE VILLE: DERNIÈRE ANNÉE POUR EN PROFITER !

Depuis juin 2015, la ville de Dole incite les propriétaires d'immeubles du Centre-Ville à engager des travaux de mise en valeur des façades de leur patrimoine.

À l'heure actuelle, une soixantaine de dossiers a d'ores et déjà bénéficié d'un accord de financement via ce dispositif, et les trois-quarts des opérations sont achevées, redonnant ainsi de l'attrait à ces immeubles par des travaux de ravalement, de nettoyage, de taille de pierres, de peinture, de ferronnerie ou de menuiserie. Initialement prévu jusqu'au 31 décembre 2020, **le dispositif a été prolongé jusqu'en décembre 2021 après l'engagement de la municipalité dans le programme national Action Cœur de Ville.**



• Façades de la Place du 8 mai ayant bénéficié de cette opération.

À noter qu'aucun accord de subvention ne pourra être délivré au-delà de cette échéance. Depuis le début de l'opération, 130 000 € ont été octroyés aux propriétaires pour les aides aux façades, ainsi que 18 000 € pour les aides aux parties communes.

Pour tout renseignement :
Pôle attractivité et aménagement
du territoire
Hôtel de Ville - Place de l'Europe
39100 Dole
Tél. 03 84 79 79 46
Mail : urbanisme@dole.org

FONDATION DU PATRIMOINE

Un nouveau partenariat !



En septembre 2020, la ville de Dole et la Fondation du Patrimoine ont conclu un partenariat visant à favoriser la



mise en œuvre du label de la Fondation. Cela permet de valoriser les dispositifs existants, avec la possibilité pour les propriétaires, de réduire sous conditions et après subventions, tout ou une partie du coût des travaux restant à leur charge en les déduisant de leur revenu global imposable et de leurs revenus fonciers.
<https://www.fondation-patrimoine.org/>

Plus d'information :
Pôle attractivité et aménagement
du territoire
Hôtel de Ville
Place de l'Europe
39100 Dole
Tél : 03 84 79 79 46
Mail : urbanisme@dole.org

Assurer la pérennité du patrimoine arboré

Après expertise de l'ONF qui a diagnostiqué le mauvais état sanitaire des tilleuls bordant la rue Rockefeller, il faut enlever ces arbres malades qui pourraient représenter un danger pour les passants en cas de chute de branches mortes. Le moment d'opter pour des essences plus adaptées à l'évolution climatique.



• Prévisualisation de la végétalisation de la rue Rockefeller avec les nouvelles plantations.

Les effets des sécheresses à répétition font souffrir notre patrimoine arboré, sans compter que certaines essences fragilisées sont alors plus vulnérables aux attaques d'insectes et autres champignons qui prolifèrent à la faveur d'hivers trop doux.

Nos arbres sont essentiels à la qualité de notre cadre de vie et présentent de nombreux intérêts, qu'ils soient esthétiques ou paysagers, sans compter qu'ils luttent contre la pollution de l'air en captant le CO2 et qu'ils jouent un rôle de régulateur thermique en période estivale.

Améliorer la biodiversité

Concernant la rue Rockefeller, le projet de plantation est basé, non plus sur une seule espèce, mais sur trois essences d'arbres



• Les tilleuls de la rue Rockefeller sont malades.

complémentaires. Cette mixité permettra une meilleure résistance en évitant que tous les arbres d'une même rue ne soient décimés par une maladie. Les essences qui viendront remplacer les tilleuls seront à têtes libres, c'est-à-dire qu'elles ne nécessiteront pas d'intervention humaine au cours des saisons.

Elles seront les suivantes :

- L'érable à feuilles d'obier, arbre ne craignant pas la sécheresse avec un développement à port large favorable à la création de zone de fraîcheur,
- Le frêne à fleurs, arbre adapté aux situations chaudes, avec une floraison importante, favorable aux insectes pollinisateurs,
- Pommier trilobé, arbre dont la fructification constitue une source de nourriture pour l'avifaune.

Une nouvelle approche environnementale

Au-delà de son aspect esthétique, la plantation de végétaux participe à créer des îlots de fraîcheur. L'objectif sera donc d'étendre les surfaces de plantation au pied des arbres pour constituer des îlots d'espaces verts qui seront composés d'arbustes et de plantes vivaces rustiques à fleurs, assurant une zone de butinage pour les abeilles. Sur la rue Rockefeller, les surfaces végétalisées seront ainsi portées à près de 180 m². À noter que

ce projet d'aménagement paysager sera réalisé à partir de février 2021, période la plus propice.

Engagement de la Ville

Quand un arbre est coupé, ce sont deux arbres au moins qui sont plantés. Pour tenir cette promesse, en plus des 34 nouvelles essences qui trouveront place rue Rockefeller, **une cinquantaine d'arbres seront également plantés derrière le collège Maryse-Bastie qui sera bordé, à terme, d'une forêt urbaine.**



Point de vue d'élue

Catherine Nonnotte-Bouton

Conseillère municipale déléguée chargée des espaces verts

"Afin de préserver ce capital environnemental vital, nous avons mis en œuvre un plan de gestion du patrimoine arboré qui est intégré au Contrat de Transition Ecologique et Industrielle. Ce plan a notamment pour objectif de choisir des essences adaptées lors du renouvellement des arbres en fin de vie et d'adapter les pratiques d'entretien."

SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

DES ACTIONS FORTES DURANT LE CONFINEMENT

En réaction à la fermeture imposée aux commerces dits "non essentiels" par le Gouvernement, la Ville de Dole, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ainsi que l'Office de Commerce et de l'Artisanat ont souhaité apporter une aide logistique et humaine afin de leur permettre de maintenir une partie de leur activité.

Ainsi, dès la fin du mois d'octobre 2020, une mobilisation forte a été déployée afin de développer le site achetezadole.fr, plateforme de vente en ligne dédiée aux commerçants de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Pour soutenir au mieux les commerçants, les élus ont validé des actes forts en mettant en place :

- **La gratuité de l'adhésion jusqu'au 31 janvier 2021**
- **Un accompagnement dans l'utilisation du site achetezadole.fr** avec une formation gratuite pour l'utilisation de la plateforme et une aide à la mise en ligne de produits.

En utilisant ce site internet pour réaliser leurs emplettes, les acheteurs ont la possibilité du retrait en magasin ou d'une livraison via les transporteurs classiques. Durant le confinement, une livraison express gratuite a même été instaurée par l'Office de Commerce à l'aide d'un véhicule électrique, sur le secteur de Dole et du Grand Dole.

Des menus en ligne

L'utilisation du site achetezadole.fr a également été élargie aux restaurateurs, grâce à la création d'une nouvelle rubrique qui leur permet de vendre leurs menus en ligne.

Ces moyens ont permis aux commerçants et aux restaurateurs de poursuivre une partie de leur activité et de garder un lien avec leur clientèle grâce à cette vitrine virtuelle.

Soutenir les commerçants

Dès la réouverture des commerces, et ce jusqu'au 24 décembre, une opération K'Dole de Noël a été conduite durant la période des fêtes. Pour l'achat de 20€ en chèques K'Dole, 5€ étaient offerts, de quoi augmenter le pouvoir d'achat des dolois et soutenir les commerces locaux.



• Lucie, de la Maison du commerce, en route pour les livraisons à domicile.



• Les agents préparent les K'Dole.



• Aide à la mise en ligne d'articles sur le site internet Achetez à Dole.

Ils ont ouvert récemment en centre-ville



• Majida et Mouhamed Toure

• L'atelier du linge dolois

54, Grande rue

Majida Toure aura le plus grand des plaisirs de vous accueillir dans ce petit cocon qu'elle a chaleureusement créé avec son mari, Mouhamed. Ce dernier est le maître-tailleur et couturier des lieux et Majida gère l'aspect commercial. Ensemble, ils vous proposent de nombreux services : linge de maison, linge de lit, linge de bain... mais également leurs propres créations : sacs à main, vêtements et tissus d'ameublement, foulards, linge de cuisine, serviettes fantaisies... Le tout sur mesure, fait maison et donc unique ! Ils sauront également répondre à vos demandes de reprises, coutures et créations en tout genre.

Horaires : du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h
Contact : 03 84 70 09 32 - www.latelierdulingedolois.com



• Juliette Flambard, Emilie Bourny et Virginie Lux

• Le Delta

25, Grande rue

Rendez-vous au Delta. Juliette Flambard, Emilie Bourny et Virginie Lux, un trio d'entrepreneuses doloises, vous attendent dans ce nouveau tiers-lieu qui regorge de surprises. Leurs objectifs : vous proposer un espace vivant, ouvert vers l'extérieur, au cœur du Centre-Ville, un lieu d'échanges baignant dans un dynamisme créatif qui saura répondre à tous vos besoins.

Juliette crée des robes de mariées sur mesure qui sauront combler toutes les futures mariées. Emilie vous accompagne dans tous vos projets de communication visuelle, pour entreprises ou particuliers. Virginie, quant à elle, est coach en développement personnel, elle vous aidera à vous épanouir dans votre espace professionnel ou personnel. Ces trois femmes pleines de valeurs communes forment le Delta, un trio indissociable, une unité pérenne, stable et solide. Elles sont complémentaires et compatibles pour cet espace de travail et de partage autogéré et innovant.

Horaires : sur RDV, horaires modulables suivant les périodes et les demandes. Contact : Juliette Flambard : 06 89 75 18 16, Emilie Bourny : 07 84 53 59 24, Virginie Lux : 06 83 41 93 61
Mail : ledeltadolois@gmail.com



• Fabien Triplier Champ

• L'atelier des toiles

22, Place Nationale

Venez découvrir Fabien Triplier Champ, qui ouvre sa première boutique de tapisserie, d'encadrement, de décoration et de vente de tableaux. Vivant à Dole depuis presque 10 ans, Fabien a décidé de se lancer dans une reconversion professionnelle. Tout a commencé parce qu'il adorait retaper les meubles qu'il chinait en brocante. Puis avec le temps, son hobby est devenu une passion. Une passion qu'il tient à partager aujourd'hui. Vous cherchez du tissu pour rénover une chaise ? Vous cherchez un cadre sur mesure et unique ? Vous êtes amateur de décoration ? Alors cette boutique est pour vous ! Fabien peut également offrir ses services, ce n'est pas que de la vente dans cette boutique-atelier, c'est bien plus.

Horaires : le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et également le samedi de 9h à 19h
Contact : 06 20 52 32 17



• Anne-Cécile Bernardo

• La salière sur la table

31, Grande rue

Nous vous présentons "La salière sur la table", au 31 Grande Rue. Anne-Cécile Bernardo, globe-trotteuse, a fini par poser ses valises. Pour cela, elle a choisi notre belle ville, dans laquelle elle a flâné tout l'été. Grande polyvalente, décoratrice dans l'âme et aimant le contact avec les gens, elle a décidé de vous proposer une épicerie fine accompagnée de produits d'art de la table. Épicerie salée, sucrée, liquide, cadeaux en tout genre, vaisselle nomade, vaisselle raffinée, décoration et de nombreuses surprises vous attendent dans cette nouvelle boutique qui saura vous émerveiller. Anne-Cécile a choisi de varier ses prestations pour qu'il y ait pour tous les porte-monnaie. Son souhait : adapter l'offre à la demande.

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h non-stop.
Contact : 03 84 72 62 51

SAISON CULTURELLE

Y'A PLUS DE SAISON !

Balayés et malmenés depuis mars dernier, la culture et les arts à Dole n'attendent qu'un signe pour éclore de nouveau. Il y aura un printemps même au cœur de l'hiver.

Le 17 octobre, les retrouvailles furent plus que chaleureuses ! La représentation du "Canard à l'Orange" fut l'occasion pour les spectateurs de revenir à La Commanderie et de renouer avec le théâtre de boulevard. Elle fut aussi une belle occasion pour les artistes de retrouver la scène et le public. La Commanderie présente l'avantage d'être une salle totalement modulable qui permet ainsi d'accueillir 1000 spectateurs en toute sécurité sanitaire. De nouveau sur pause depuis début novembre, la programmation de la Ville de Dole reprendra* le vendredi 19 mars à la Commanderie, avec la pièce de théâtre "Le plus beau dans tout ça". Un nouveau rendez-vous à ne pas manquer avec cette comédie hilarante créée par Laurent Ruquier et interprétée notamment par Régis Laspalès.

*sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires



• "Le plus beau dans tout ça", le 19 mars 2021.

À l'affiche de la programmation de la Commanderie : **Roland Magdane**, le 6 février, **Claudio Capéo**, le 26 février ou bien encore la pièce de théâtre "Un Fil à la Patte" de Georges Feydeau, le mardi 30 mars. Vous pouvez retrouver l'ensemble de la programmation de la Commanderie sur le site internet :

lacommanderie-dole.fr

Le Printemps des Poètes se déroulera cette année du 13 au 29 mars, le programme est en cours d'élaboration autour de la question du "Désir". Plus d'informations sur le site : printempsdespoetes.com - gardez l'œil ouvert !

Après une année "blanche" **les Pupitres en Liberté** reprendront place partout dans la ville les 27 et 28 mars. Le concert final aura lieu le dimanche 28 mars à 18 h à la Commanderie. Cette année l'Orchestre Victor-Hugo Franche-Comté nous proposera un programme avec pour pièce centrale, le "Gloria" de Vivaldi.



• "Les Pupitres en liberté".

Cirque & Fanfares devait fêter sa 10^e année en 2020... L'organisation a semé quelques "petits cailloux" à la rentrée avec les "Samedi en Fanfares" qui ont donné un souffle vital à notre Centre-Ville. L'édition 2021 aura lieu les 21, 22 et 23 mai, lors du week-end de Pentecôte. Le programme est en cours d'élaboration, mais on peut d'ores et déjà être sûr qu'il nous réserve de nombreuses surprises !

Prolongation au Musée des Beaux-arts

Le musée des Beaux-Arts de Dole n'a pu rouvrir ses portes le 15 décembre. L'exposition temporaire "Cueco, journal d'un peintre" qui se déploie sur 670 m², est prolongée jusqu'au 16 mai 2021 pour permettre à tous, nous l'espérons, de pouvoir la découvrir.

Le Conservatoire, une saison "de la Russie à l'Orient"

- Le mercredi 3 mars "l'orchestre CHAM fait son Cirque !" se produira à La Commanderie avec les orchestres des Classes à Horaires Aménagés de 6^e et 5^e, les classes de piano et de saxophone sous la direction de Laurent Blanchard et avec la participation de l'école de cirque doloise de l'Atribudu Quoi.
- Du 3 au 7 mai, découvrez la semaine "ZicZacFolies" qui marquera les 20 ans du Département Musiques Actuelles du Conservatoire.
- Le jeudi 3 juin, à l'église Sainte-Anne de Tavaux, sera présenté le "Requiem de Gabriel Fauré" par la Maîtrise du Conservatoire sous la direction de Patrice Roberjot.
- Séance de clôture pour la saison "russe" du Conservatoire les vendredi 25 et samedi 26 juin à la Commanderie avec le spectacle de la classe de danse autour de "L'oiseau de feu" d'Igor Stravinski (50^e anniversaire de sa mort) chorégraphié par Françoise Mourlin.

Préparez-vous à retrouver les médiathèques du Grand Dole

La médiathèque Albert-Camus ouvre à nouveau ses portes les dimanches à partir du 10 janvier, les après-midis de 14 h à 17 h.

Notez bien la reprise de vos rendez-vous réguliers :

• **Remue-méninges** : le dernier vendredi du mois à la médiathèque de Tavaux. Entraînez et stimulez votre cerveau par des exercices de logique et de réflexion.

• **La médiathèque c'est aussi pour les bébés !** : chaque mois, un petit temps d'histoires partagées pour les enfants de moins de 3 ans et leur famille.

• **Club des lecteurs** : proposé par les médiathèques Albert-Camus, Mauricette-Rafin et Raymond-Lefèvre. Partagez vos dernières lectures et vos coups de cœur avec les bibliothécaires.

• **Ateliers créatifs** : tricot, crochet, récup', pliage de papiers... Laissez libre court à votre imagination !

• **Ma Médiathèque chez moi** : un atelier proposé chaque mois pour apprendre à vous servir de notre site Internet et du site Jumel (Jura médiathèques en ligne) pour : rechercher un livre, un DVD, prolonger ou réserver des documents, télécharger un livre numérique ou regarder un film en VOD.

Des rencontres autour du livre sont programmées au printemps avec la poésie et au début de l'été avec les Siestes lecture.

Une nouveauté cette année, des animations autour du jeu vidéo : jeux de simulation, de prototypage, d'entraînement, atelier de conception, rétrogaming... tout un univers à découvrir ou redécouvrir !



Point de vue d'élu

Jean-Philippe Lefèvre

Conseiller municipal délégué, chargé des politiques culturelles, patrimoniales et des relations internationales



L'arrivée des B.I.C. (Brigades d'Intervention Culturelle) !

"On ne peut pas rentrer dans les espaces culturels ? Alors, que l'Art et la Culture habillent la Ville ! Le printemps au cœur de l'hiver ? Oui ! Il n'y a plus de saison ! Durant trois semaines, des B.I.C. interviendront dans l'espace public, sans prévenir, très rapidement. Ce seront des "capsules" qui exploseront, 5 minutes pas

plus, ici ou là, sans horaire, sans programmation annoncée... mini concerts, mini lectures, danse, clowns... Des photos d'art prendront également place sur des grilles (Musée des Beaux-Arts, Sous-préfecture...). Ensemble, nous inventerons une nouvelle Saison !"

RADIO

Féerie de Noël sur les ondes doloises

Vous avez été nombreux à célébrer les fêtes de fin d'année aux côtés de votre radio préférée !

Fréquence Plus vous a couvert de somptueux cadeaux pour apporter de la gaieté après ces temps difficiles. Hottes de jouets et hi-tech, smartphone haute gamme, etc. Il était important pour toute l'équipe de contribuer à ce moment de festivité et de partager avec tous les auditeurs l'émerveillement des fêtes de fin d'année. Pour conclure ce moment très festif, l'ensemble de l'équipe de votre radio doloise a à cœur de vous souhaiter une année 2021 joyeuse et pleine de vie, auprès de votre famille et de vos amis autant que possible. N'oubliez pas de continuer à soutenir les commerces locaux dans leur reprise d'activité afin

de relancer l'économie de la Ville. Fréquence Plus collabore avec tous les secteurs d'activité et vous accompagne dans votre stratégie de communication radio, avec sa précision et son expertise de plus de 30 ans. Bonne continuation à tous et que l'avenir soit radieux !

Tentez votre chance :

Pour vous remercier de votre fidélité, tentez de gagner l'agenda collector 2021 ! Il vous suffit de retourner cet article (avant le 25 janvier) par courrier à l'adresse suivante :

Fréquence Plus agenda 2021

Boîte postale 446

39109 Dole CEDEX

N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes dans votre courrier.



• Les agendas collector 2021.



+ Fréquence Plus à Dole : 92.6 FM

PONT ROMAN

UN VESTIGE SAUVÉ



• Huile sur toile attribuée à Edme-Gustave-Frédéric Brun (non datée)

Élément majeur du patrimoine historique dolois inscrit aux Monuments Historiques, l'arche se situant aux pieds du Moulin des Écorces était considéré en état de péril par la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles), pouvant s'effondrer à tout moment dans le Doubs, emportant avec lui l'un des vestiges de l'histoire de la Ville à laquelle les Dolois sont particulièrement attachés.

Un peu d'histoire

Les vestiges de l'ancien pont roman sont les plus anciens de la ville de Dole. Ce fut le premier grand pont bâti pour franchir le Doubs, son existence est attestée par son péage en 1135. Il était l'une des quatre portes de la ville fortifiée qu'il reliait à la route de Poligny et de Salins-les-Bains.

Tout d'abord en bois, il sera construit en pierre au 13^e siècle. Au 16^e siècle, long de 480 mètres et large de 5, il comptait 17 arches.

Remanié au fil des siècles selon l'évolution des fortifications de la ville et des besoins économiques de chaque époque, plusieurs fois détruit par les crues du Doubs, le pont roman finira par être délaissé avant son effondrement au 18^e siècle.

Peu avant, en 1763, un nouveau pont sera construit à l'aval pour répondre au trafic de l'époque. C'est l'actuel pont Louis XV.

Du pont roman, il reste aujourd'hui deux arches dans le Doubs.

Un patrimoine protégé

La ville, propriétaire des vestiges du pont roman, a obtenu leur inscription au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral le 19 août 1996. Dès lors protégé et inclus au cœur du secteur sauvegardé de la ville, le pont roman témoigne du patrimoine architectural et historique de Dole.

Un patrimoine dégradé à conserver

Des deux arches qui n'ont pas été entretenues depuis la fin du 18^e siècle, celle située en rive gauche à proximité du Moulin des Écorces était la plus vétuste. De nombreuses pierres manquaient et l'infiltration d'eau avait causé la perte des joints de maçonnerie. Face à cette situation critique, le Conseil municipal a décidé d'engager des travaux de restauration pour consolider l'ouvrage. Ainsi, les fondations, très dégradées par l'érosion, ont été reconstituées. Les murs en amont et aval ont été réparés au niveau de la crue centennale. Il s'agissait de remplacer les pierres manquantes ou abîmées, voire de reconstruire certaines parties dont notamment l'avant-bec de la pile. **Trente-cinq mètres cube de pierre de taille ont été débités en carrière dans un calcaire similaire à celui des pierres d'origine.**

Au-dessus de l'arche, le tablier et l'étanchéité ont été restaurés et tous les joints ont été réalisés à la chaux.

Dans les règles de l'art

La Ville de Dole a dû faire procéder à la restauration de l'arche en s'en tenant scrupuleusement aux prescriptions et exigences de la DRAC, des Monuments Historiques et du Service Régional de l'Archéologie, dont les préconisations sont incontournables. Les Monuments Historiques et la DRAC ont assuré le contrôle scientifique et technique de l'ensemble des travaux et **l'arche a été restaurée conformément à son état d'origine.**

Les architectes ont travaillé à partir des archives du pont roman afin de respecter strictement ce qui existait avant les détériorations du temps. Tout ce qui pouvait être conservé l'a été et seules 27 % des pierres ont dû être remplacées par des pierres d'un calcaire similaire.



• L'arche du pont roman après restauration.

Pour l'heure, l'aspect de l'ensemble diffère de la ruine du 18^e siècle que tout le monde connaît, mais avec le temps, l'ouvrage restauré à l'identique va se patiner sous l'effet des éléments.

21 janvier 1871

Retour sur... l'attaque de Dole par les Prussiens



• "L'attaque de Dole par les Prussiens le 21 janvier 1871", 1889
Huile sur toile (dét.) © Musée des Beaux-Arts de Dole, cl. Henri Bertrand

À quelques jours du 150^e anniversaire de cette bataille qui a marqué notre Ville, revenons sur cet événement qui permit, grâce à la courageuse résistance des Dolois, de retarder la progression prussienne dans son invasion de la France.

Nous sommes à la fin de l'année 1870 et notre Ville est mobilisée dans le conflit opposant la France à la Prusse. En octobre, le célèbre général italien Giuseppe Garibaldi arrive à Dole pour enrôler des hommes afin de constituer une grande armée des Vosges. Il loge alors à l'hôtel de Genève (derrière la Collégiale) et installe ses services dans le collège des Jésuites mis à sa disposition. L'entente avec la population doloise

n'est pas très cordiale aussi, lorsque Garibaldi part sur Autun avec ses troupes, l'annonce est accueillie avec soulagement par les Dolois. Seulement, peu après leur départ, des éclaireurs uhlands (cavaliers armés d'une lance dans les armées slaves et germaniques) arrivent par le village d'Authume. Alertés, les gardes nationaux dolois partent à leur rencontre pour repousser les Prussiens.

Dans sa stratégie, l'état-major prussien décide de s'emparer de Dole afin de couper toute possibilité de repli à l'armée de Bourbaki, partie secourir Belfort. Le 20 janvier 1871, l'avant-garde de l'armée du général Manteuffel se dirige vers Pesmes, mais elle est repérée par les Français qui envoient aussitôt des cavaliers prévenir les autorités doloises.

Le lendemain, 21 janvier, un détachement de 4 600 hommes et plusieurs canons menés par le général Koblinki avancent sur la ville.

Les Dolois décident de résister

Environ 300 hommes armés se rassemblent place Grévy. Mais face à la puissance ennemie, les habitants ne peuvent lutter et hissent le drapeau blanc. D'autres refusent toutefois de se rendre et continuent de se battre. L'hôtel de Lyon (le Chandiooux) devient alors le théâtre de nouveaux combats.

Le général prussien demanda à rencontrer le maire de Dole, qui resta introuvable. Le conseiller municipal, Louis Robert, qui connaissait très bien la langue allemande, s'avança et représenta la ville. Koblinki était furieux, car malgré le drapeau blanc élevé, les tirs continuaient. Il menaça d'incendier la ville et de tuer Louis Robert. C'est alors que ce dernier lui répondit : "Si vous me faites fusiller, ce sera un bougre de moins". Déconcerté par ce trait d'humour, le général décida de lui laisser la vie sauve et la ville fut sauvée de la destruction. Dole fut épargnée mais les prussiens demandèrent en échange un tribut s'élevant à 90 000 francs.

Ainsi s'acheva la journée du 21 janvier 1871. La courageuse résistance doloise aura finalement permis de retarder la progression prussienne.

Sources :

· BILLARD (Louis), *Mémoires de la guerre de 1870-71 à Dole*, 27 p.

· BROUTET (Félix), "La courageuse défense de Dole, le 21 janvier 1871", *Le Pays Jurassien*, n 42, pp. 164-169

· BUDIN, *Invasion de Dole le 21 janvier 1871. Épisode de l'hôtel de la Ville de Lyon, Dole*, 22 p.

· ETIENNE (J.), *Les Prussiens devant Dole, 1891*, 68 p.

· FEVRET (Louis), *Garibaldi à Dole, Avenir du Jura*, 1905, 7 p.

· PITON (Jean), *La Ville de Dole pendant la guerre de 1870-71*, 15 p.



Hommage

En 1887, un monument en hommage aux soldats et dolois morts lors de cet événement fut inauguré près de la gare. Déplacé, il est aujourd'hui visible au cimetière de Landon. Dans la rue du 21 janvier, une plaque sur la façade d'une maison témoigne des combats de la Place Grévy.

LES TRAVAUX DÉMARRENT



• Image de synthèse du futur projet.

Pour répondre à l'évolution des besoins des utilisateurs et pour adapter ses équipements sportifs aux normes actuelles, la municipalité a décidé de rénover le pôle composé du gymnase du COSEC et de la salle spécialisée de gymnastique Josette-Tournier. Des travaux qui s'inscrivent à la fois dans une logique de développement durable et dans une politique volontariste d'amélioration de la qualité des équipements.

Créée en 1974 pour la partie COSEC et en 1991 pour la salle spécialisée de gymnastique, cette infrastructure sportive vétuste est une passoire énergétique ne correspondant plus totalement aux usages. Sa mise en conformité et sa modernisation répondront ainsi à de nombreux enjeux.

Baisse de 60% de la consommation d'énergie

Grâce à la réalisation d'une isolation

extérieure des parois, ces bâtiments atteindront des performances thermiques répondant aux critères du label BBC-Rénovation (Bâtiment Basse Consommation). Ainsi, les éclairages vont être changés au profit de leds et la mise en place d'un système de ventilation naturelle remplacera une climatisation artificielle. Par ailleurs, afin d'économiser les ressources naturelles, les douches seront équipées de limiteur de débit afin de réduire les consommations d'eau.

Plan de financement

Coût HT :

2 953 256 €

Subventions :

• État :

874 000 € (31%)

• Région/Renouvellement urbain :

862 431 € (29%)

• Département :

590 650 € (20%)

Autofinancement :

• Ville de Dole :

590 650 € (20%)

Cet investissement permettra de réaliser 30% d'économies sur les factures d'énergie.

Confort et accessibilité

La modernisation de l'équipement s'accompagnera de la mise en accessibilité totale de chaque site, avec aménagement de rampes d'accès pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et élargissement des portes. D'autre part, au COSEC, un ascenseur

permettra d'accéder aux nouvelles places PMR prévues dans les tribunes. Des améliorations, autant pour les utilisateurs que pour le public, sont également prévues, grâce à la création de nouveaux vestiaires qui participeront au confort des sportifs, tandis que les accompagnateurs pourront profiter d'un véritable hall d'accueil et d'un espace d'attente.



Point de vue d'élue

Sylvette Marchand

Adjointe chargée des politiques sportives

"Il y aura un confort supplémentaire dans la salle de gym, l'extension permet notamment d'obtenir une course d'élan suffisante pour le saut à cheval, ce qui était impossible dans l'ancienne salle. Deuxième point fort : les vestiaires indépendants. Cela évitera une cohabitation qui entraîne souvent des problèmes (mixité de personnes du troisième âge et d'élèves, ou bien encore les problèmes de vols..."



• Visite du gymnase en présence des élus et du sous-Préfet.

Des travaux propres

Lors des démolitions des anciens vestiaires, de la toiture et du bardage, un tri sélectif bien spécifique est réalisé. Grâce à cela, les déchets de la démolition sont valorisés dans les différentes filières de traitement.

NOUVEAUTÉ

Gymnastique freestyle

Déclinaison gymnique du "Parkour urbain" où les pratiquants utilisent le mobilier urbain et la rue pour leur activité (franchissement d'obstacles, sauts, escalade, déplacements en équilibre...), associée à du free running et à de la gymnastique artistique, la gymnastique freestyle est une activité qui réunit l'art de se déplacer et de réaliser des acrobaties. "Cette pratique, désormais reconnue par la Fédération Française de Gymnastique, fait de nombreux émules dans notre Ville" explique Sylvette Marchand, Adjointe au maire en charge des Sports.

"L'objectif était de sécuriser les pratiquants en créant un espace indoor dédié en extension du gymnase Josette-Tournier".

Pour les clubs qui utilisent les structures, cette salle va permettre de faciliter l'encadrement et le développement de la gym freestyle.

"Un entraîneur du club Breveté d'État a été formé spécifiquement pour l'encadrement de ce type de discipline" précise Guillaume Leseq, président des Feux Follets Gym



• La gym freestyle, un sport en plein essor.

Dole. "C'est une activité en pleine essor qui correspond à notre projet associatif visant à développer la gymnastique de loisir." Un sport plaisir qui est ouvert à partir de 10 ans, sans âge limite. Le seul impératif étant d'être licencié dans l'un des clubs de gymnastique de la Ville.

ASSOCIATION

FEMMES DEBOUT ET LA VILLE DE DOLE: IMPLIQUÉES DANS LE MÊME COMBAT

C'est une tendance nationale qui ne fait pas exception à Dole : le confinement a exacerbé les violences intrafamiliales faites aux femmes. Si l'isolement complet imposé au printemps dernier par la situation sanitaire a réduit les contacts et les signalements à l'association Femmes Debout, c'est un effet boomerang que connaît aujourd'hui la structure doloise qui a enregistré un doublement des appels durant le second confinement.

“Les chiffres ont explosé” confie Yassia Boudra, fondatrice et présidente de l'association. “Alors qu'en temps habituel, nous recevons des appels 3 fois par semaine, actuellement ce sont 3 appels par jour, ce qui révèle l'augmentation des violences induites par le confinement. Pour autant, l'augmentation du nombre de contacts signifie également que nous avons plus de visibilité sur notre action, grâce à tout ce qui est mis en place avec nos partenaires.”

La protection des femmes, un objectif partagé par la municipalité

“C'est grâce au soutien très fort de la Ville de Dole que nous pouvons œuvrer au quotidien dans nos actions contre les violences faites aux femmes” précise Yassia Boudra. “Cette aide précieuse nous permet par exemple de cofinancer l'Accueil de jour, dont les horaires ont



• Gaëlle et Julien, éducateurs spécialisés au sein de l'association, conduisent les formations interdisciplinaires de professionnels jurassiens qu'ils ont mis au point.

été élargis pour pouvoir accueillir les femmes dans la structure, du lundi au vendredi, sans rendez-vous.

Et surtout, elle permet la mise à disposition d'un appartement d'accueil d'urgence pour les femmes, avec ou sans enfants. Il faut savoir que c'est l'une des rares villes du Département à le faire.”

Depuis sa reprise par la Ville de Dole en 2015, ce Centre social multiplie les actions pour se faire connaître via des opérations de sensibilisation soutenues par la municipalité doloise.

Au fil des années, l'association améliore son maillage sur le territoire et gagne en légitimité. Depuis 3 ans, elle forme des professionnels issus de divers secteurs, tels que des policiers municipaux, des travailleurs sociaux et des professionnels de la santé afin de mieux repérer les personnes victimes de violence et de les orienter vers les structures qui pourront les accompagner.



Point de vue d'élue

Frédérique Dray

Adjointe chargée des politiques en faveur de la parentalité, de la petite enfance et des affaires sociales

“La Ville met tout en œuvre pour faciliter les actions de l'association Femmes Debout, car notre municipalité est très impliquée dans les missions de protection des femmes, de leur intégrité et de leurs droits.”

3919 : N'hésitez plus !



Femmes Debout

63 avenue de Verdun
39100 Dole
Accueil à Dole :
03 84 82 14 37

<http://www.femmesdebout.org/>

Foyer Saint-Jean

un projet de rénovation porté par le nouveau président

L'association "Le Saint-Jean", fondée en 1992, est bien connue dans notre ville pour son travail en direction des personnes fragiles. C'est Jean-Marie Sermier, Conseiller municipal de Dole, par ailleurs Député du Jura, qui a pris récemment les rênes de cette structure. Il pilotera le projet d'envergure de rénovation du foyer.



"Les entreprises locales recherchent parfois en vain de la main-d'œuvre temporaire. En accueillant dans de bonnes conditions de jeunes salariés, des apprentis, des alternants, le nouveau foyer les aidera à pouvoir leurs emplois."

Si l'association "Le Saint-Jean" a la charge d'un CADA pour le compte de l'État, elle gère aussi un Foyer de Jeunes Travailleurs situé à côté de l'église Saint-Jean. Il accueille des jeunes actifs qui ont trouvé un premier emploi sur Dole mais n'ont pas encore les ressources financières pour avoir leur propre logement. Il offre une solution aux apprentis et alternants venus de toute la région et ayant trouvé une entreprise d'accueil sur notre territoire. On y croise enfin des étudiants qui préfèrent le foyer à la location d'un appartement.

Un chantier important attend le nouveau Président puisque le foyer va être entièrement rénové. "Il y a de moins en moins de personnes accueillies car les chambres sont vraiment désuètes, avec des salles de bain collectives" explique Jean-Marie Sermier.

Un chantier à 6 millions d'euros va être lancé par Grand Dole Habitat. Il a bénéficié d'aides financières conséquentes d'Action Logement et sera amorti par les futurs loyers. Il va permettre la reprise totale du bâtiment et son désamiantage. "Nous allons créer 69 studios modernes, avec kitchenettes et sanitaires individuels. Par ailleurs, des salles communes attrayantes seront aménagées" développe le Député. "Nous avons fait le choix de mettre l'accent sur l'isolation thermique et l'éco-réhabilitation. Nous agissons ainsi concrètement pour l'écologie."

Enfin, Jean-Marie Sermier souligne que "le projet permettra aussi de réhabiliter l'espace public autour de l'église Saint-Jean auquel beaucoup de Dolois sont attachés."

● Le Foyer Saint-Jean et l'église.



Le budget 2021 reflète notre volonté politique forte d'aider le tissu économique local à faire face aux effets de l'épidémie. Nous avons en effet décidé d'accroître nos investissements et ce malgré le flou qui entoure les compensations de l'État suite à la suppression partielle de la taxe d'habitation. Les 10,55 Md'€ qui seront investis en 2021 dans la réhabilitation d'équipements sportifs, les travaux d'isolation thermiques des bâtiments publics, le programme d'adaptation du patrimoine arboré, le plan vélo, les 1^{ers} aménagements de la Rive Gauche... généreront de l'activité pour nos entreprises. N'oublions pas que lorsque l'on soutient l'investissement, on soutient nos entreprises locales et on assure ainsi des emplois aux salariés de notre territoire. En faisant ce choix, nous assumons pleinement notre responsabilité d'acteur local de la relance économique ! Une responsabilité que nous pouvons prendre aujourd'hui, puisqu'à force de rigueur, la capacité financière de la Ville a été reconstituée. Sans cet effort, jamais nous n'aurions pu ainsi utiliser ce levier économiquement indispensable ! Les élus de la Majorité vous présentent leurs vœux les meilleurs pour 2021 et vous assurent de leur totale implication au service de chacun.

Groupe de la majorité municipale

Confiné... Ce mot absent de notre vocabulaire s'est imposé dans nos vies. Des semaines durant, privés de libertés, de relations humaines et de travail, les femmes et les hommes de notre pays ont obtempéré dignement pour sauver des vies. La crise sanitaire met en relief une crise sociale, économique et environnementale colossale qui était pourtant préexistante. Le dérèglement climatique, l'empoisonnement massif du monde vivant sont étayés par la science. Mais les progrès techniques seuls ne suffiront pas à enrayer la catastrophe. Le défi à relever est immense et c'est la société qu'il faut changer durablement. Le monde d'après tel qu'il est pensé et réfléchi par les écologistes n'est pas une utopie. Il s'appuie sur des faits précis, et des solutions pragmatiques. Chaque citoyen doit pouvoir agir au quotidien et participer à l'intelligence collective. La solidarité, la justice sociale, la démocratie constructive, doivent nous animer. C'est notre vœu pour cette nouvelle année.

Hervé Prat, Laetitia Jarrot-Mermet, Nicolas Gomet M - V.

Lors du Conseil de novembre, des travaux commandés pour la construction d'un immeuble cours Clémenceau ont été résiliés. Or 235 000 € d'études avaient été engagés, nous devons les rembourser : un gâchis. A la place il sera construit un immeuble pour y installer des services tertiaires et médicaux. Un projet immobilier ne constitue pas une politique de santé pour notre territoire. C'est pourquoi, nous avons proposé de nous orienter vers un centre de santé dans lequel des soignants (infirmiers, spécialistes...) seraient recrutés par la Ville pour y mener la politique de santé de la municipalité. Cela aurait été bien utile en cette période de pandémie. S'agissant de santé, nous avons une pensée particulière pour les plus démunis et les personnes seules. Dans une société de plus en plus fracturée, divisée nous appelons chacun à l'entraide, à la solidarité. Nous émettons le vœu que les élus jouent un rôle d'apaisement, d'écoute pour apporter une réponse aux inquiétudes et interrogations de nos concitoyens. Avec ce second confinement, une partie de la population se sent isolée et incomprise. Nous souhaitons que les investissements dans nos hôpitaux soient à la hauteur pour soulager les soignants et rassurer nos concitoyens. Nous appelons chacun à être solidaire avec nos commerçants qui souffrent, et espérons que la crise sanitaire ne soit plus qu'un mauvais souvenir en 2021.

Groupe Ensemble Dole : Amandine Borneck, Timothée Druet, Ako Hamdaoui

RÉGIS LASPALÈS

THÉÂTRE
DE
BOULEVARD

UNE COMÉDIE DE
LAURENT RUQUIER

LA
COMMANDERIE

LE PLUS BEAU DANS TOUT ÇA

DOLE

**VENDREDI
19 MARS
À 20H30**

CONFIGURATION DE
LA SALLE ADAPTÉE À
LA CRISE SANITAIRE

CONCERT DE CLÔTURE

VENISE, PORTE DE L'ORIENT

PAR
l'Orchestre
VICTOR-HUGO Franche-Comté

sous la direction de
Benjamin
Lévy

programme:
Antonio Vivaldi:
Gloria

DOLE
Pupitres
EN
liberté
SAM.27 - DIM.28
MARS

48h
DE MUSIQUE
CLASSIQUE

6^e
édition

LA COMMANDERIE
DIM. 28 MARS - 18H

10€

Programme complet à venir prochainement

ACHETEZ VOS PLACES
SUR LA BILLETTERIE EN LIGNE DE
sortiradole

 Ville de Dole  www.sortiradole.fr

• BILLETTERIE À L'OFFICE
DU TOURISME DE DOLE
6, Place Jules Grévy
39100 DOLE
Tél. 03 84 72 11 22

FLASHEZ-MOI !



LE MAIRE
ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS PRÉSENTENT LEURS
MEILLEURS VOEUX
2021

